Grande Agglomération Toulousaine

Enquête Ménages Déplacements

2013

Des déplacements organisés en bassins de mobilité

SMTC tisséo

aua/T

En 2013, l'agglomération fonctionne-t-elle toujours selon une logique de bassins de mobilité ?

CHIFFRES-CLÉS

L'analyse des déplacements quotidiens des habitants de la Grande Agglomération Toulousaine fait apparaître :

- 4 grands bassins de mobilité,
- le centre-ville de Toulouse comme pôle d'attraction majeur,
- un territoire intermédiaire : les faubourgs ouest toulousains.

Nombre de déplacements quotidiens (ensemble des déplacements liés à chaque territoire)

- Bassin Nord-Ouest : 1 154 000,
- Bassin Sud-Ouest : 549 000,
- Bassin Sud-Est : 857 000,
- Bassin Nord-Est : 1 192 000,
- Centre-ville : 630 000,
- Faubourgs Ouest : 547 000.

Une organisation en bassins de mobilité mise en évidence en 2004

Ce dossier fait suite à un travail réalisé à partir de la précédente Enquête Ménages Déplacements (2004), qui visait à répondre à la question suivante : « Les habitants de l'aire urbaine se déplacent-ils selon une logique de bassins de mobilité ? »
Il s'agissait d'analyser l'organisation géographique des déplacements quotidiens des habitants, en mettant en évidence les pôles d'attraction du territoire et leurs zones d'influence.
Ainsi, il avait été identifié :

- quatre bassins de mobilité, structurés autour de plusieurs polarités vers lesquelles les habitants se déplacent au quotidien ;
- un fonctionnement particulier pour les faubourgs ouest et le centre-ville ;
- des territoires périurbains assez autonomes.

Pour en savoir plus : www.aua-toulouse.org

- Cette publication est la synthèse d'un dossier technique présentant de manière détaillée la démarche et les caractéristiques de chaque territoire.
- D'autres analyses de l'EMD 2013 sont également téléchargeables : principaux résultats, pratiques de stationnement, déplacements liés au travail…

En 2013, les habitants se déplacent-ils toujours selon une logique de bassins de mobilité ? Ces bassins ont-ils évolué ?

Dix ans après, la disponibilité d'une nouvelle enquête ménages en 2013 permet de se réinterroger sur l'existence et les contours des bassins de mobilité, au sein d'une agglomération ayant connu de fortes évolutions :

- croissance démographique très importante et diffuse,
- fort développement économique concentré dans le cœur d'agglomération ;
- développement commercial sans précédent ;
- développement considérable du réseau Tisséo et transports interurbains renforcés ;
- meilleure prise en compte des modes actifs ;
- et de nombreuses autres démarches favorisant les modes alternatifs à la voiture…

Les premières analyses de l'EMD 2013 ont fait apparaître une forte montée en puissance des déplacements réalisés dans les communes périphériques de la grande agglomération, tandis que les flux d'échanges entre Toulouse et les territoires périphériques diminuent (cf. « Les déplacements dans la grande agglomération toulousaine, EMD 2013, smtc/auat).
Cela reflète-t-il une plus grande autonomie de la périphérie et une structuration des déplacements au sein des bassins de mobilité ?
L'analyse du fonctionnement en bassins de mobilité doit permettre d'identifier les enjeux en termes d'aménagement du territoire et d'organisation de la politique de mobilité (SCoT, PDU).
L'analyse des déplacements a été réalisée en reconduisant la même méthode qu'en 2004.

L'enquête Ménages Déplacements (EMD)

L'analyse de l'organisation quotidienne des déplacements au sein de la grande agglomération toulousaine résulte de l'exploitation de la 5ème EMD réalisée dans l'agglomération par le SMTC-Tisséo, avec le concours de l'Etat, d'octobre 2012 à avril 2013.
Cette enquête a permis de recueillir les pratiques de déplacements d'un échantillon représentatif de près de 7000 ménages résidant dans un périmètre de 179 communes.

Qu'est-ce qu'un bassin de mobilité ?

Un bassin de mobilité est un territoire réunissant les deux conditions suivantes :

- il comprend un ou plusieurs pôles d'attraction vers lesquels les habitants du bassin de mobilité se déplacent pour leurs activités quotidiennes,
- les déplacements internes au bassin de mobilité sont plus importants que les déplacements en échanges avec l'extérieur du bassin.

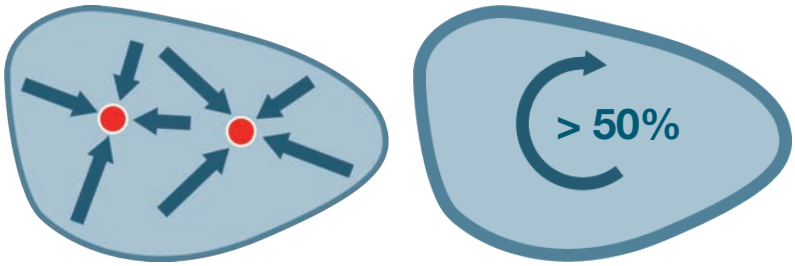

Un territoire organisé en bassin de mobilité est, en termes de déplacements, plus facile à gérer : les déplacements sont de plus courtes distances, le report sur les modes alternatifs à la voiture est plus aisé, donc il génère globalement moins d'encombrement et de pollution.

A l'inverse, un territoire qui n'est pas organisé en bassin de mobilité génère des flux de déplacements très dispersés : les habitants ne trouvent pas dans un périmètre relativement limité tout ce dont ils ont besoin pour leur vie quotidienne (travail, commerce, équipements scolaires, de loisirs…).

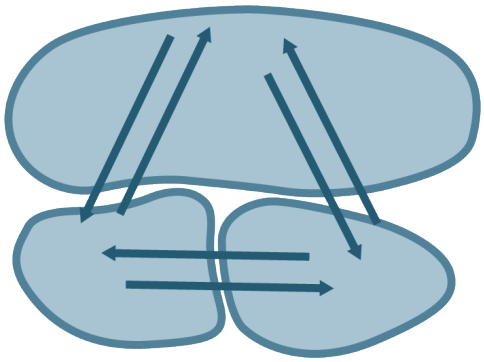

Trois étapes pour constituer les bassins de mobilité

ÉTAPE 1

Quels sont les secteurs attractifs ?
Il s'agit d'identifier les secteurs qui sont fréquentés par de nombreuses personnes n'y résidant pas.

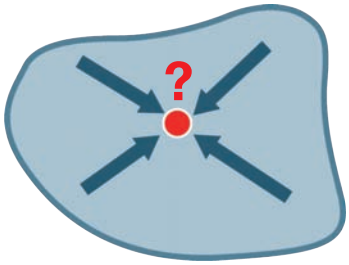

ÉTAPE 2

Où habitent les personnes se déplaçant le plus vers les secteurs attractifs ?
Il s'agit de déterminer la zone d'influence de chaque secteur attractif pour les déplacements quotidiens.

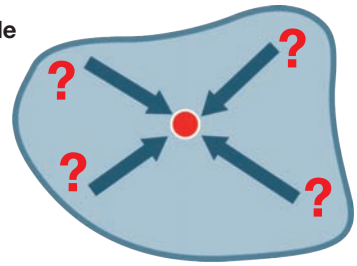

ÉTAPE 3

A partir des zones d'influence des secteurs attractifs, peut-on identifier des bassins de mobilité ? Concentrent-ils la majorité des déplacements qu'ils génèrent ?
L'analyse des zones d'influence les unes par rapport aux autres permet d'identifier des « bassins potentiels ». Ces territoires sont validés comme bassin si la part des flux internes est supérieure à 50% de l'ensemble des flux liés à ce territoire.

21 secteurs attractifs dans la Grande Agglomération Toulousaine

Un secteur attractif est un secteur qui attire les habitants des autres secteurs de la grande agglomération

Il répond à l'un ou l'autre des deux critères suivants :
- il attire plus de 30 000 déplacements quotidiens effectués par des « non-résidents » ;
- plus de 50% des déplacements à destination du secteur sont réalisés par des personnes n'y résidant pas.

Une attractivité élevée révèle une présence importante d'emplois, de commerces, d'équipements ou de services.

Quels sont les secteurs les plus attractifs de la grande agglomération ?

- **les 4 quartiers du centre-ville de Toulouse** : Capitole, Jean-Jaurès, Carmes et Compans ;
- **9 autres quartiers toulousains** : Pradettes, Montaudran, Saint-Martin-du-Touch, Argoulets, Rangueil, Saint-Cyprien, Lafourguette, Purpan et Sept-Deniers ;
- **8 secteurs de périphérie**, situés pour la majorité d'entre eux en première couronne : Blagnac, le secteur de Portet/Roques, le secteur d'Escalquens/Labège, Colomiers (2 secteurs), Muret, Balma et Saint-Orens.

Secteurs attractifs (nombre de déplacements quotidiens réalisés par les non-résidents à destination des secteurs)

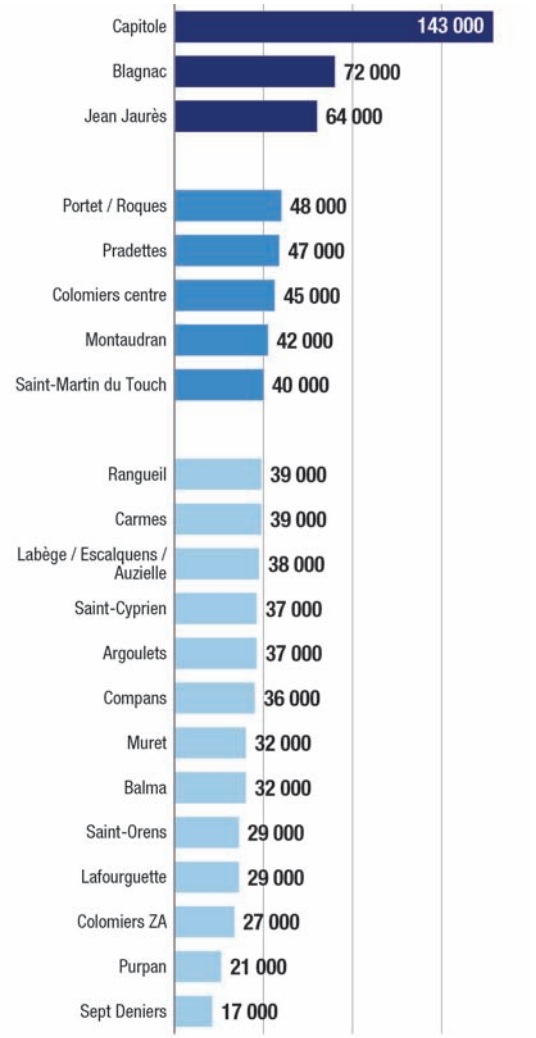

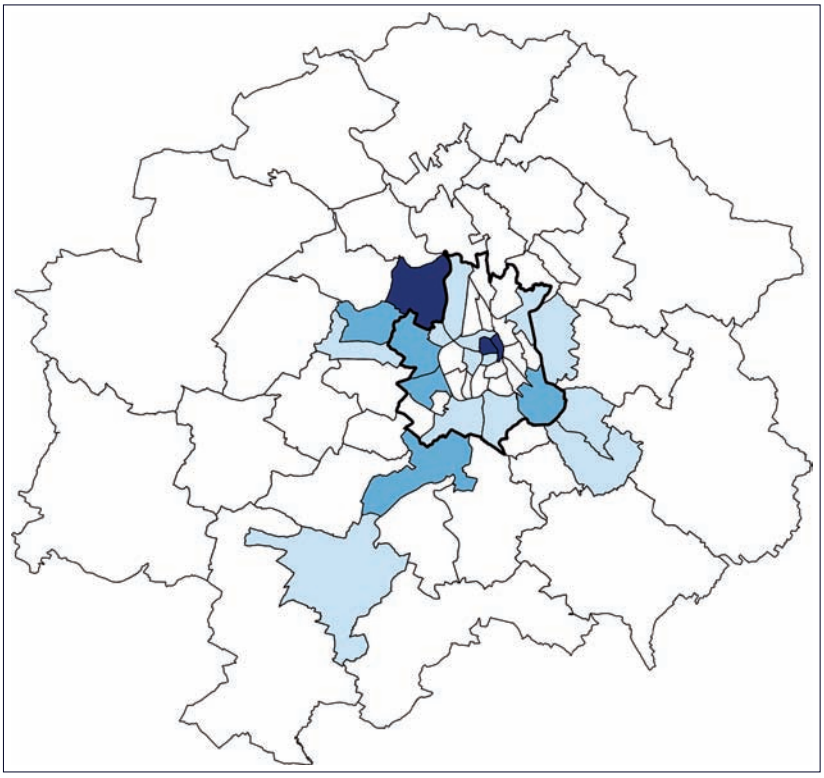

A noter : le zonage comprend 66 secteurs constitués pour le tirage de l'échantillon d'enquête. C'est la maille la plus fine sur laquelle les résultats sont disponibles et fiables.

4 bassins de mobilité, le centre-ville de Toulouse et les faubourgs Ouest

Quatre bassins de mobilité

L'analyse des déplacements quotidiens à l'échelle de la grande agglomération toulousaine permet d'identifier 4 bassins de mobilité.

Les bassins de mobilité Nord-Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est comprennent plusieurs polarités particulièrement attractives (Blagnac, Portet/Roques, Rangueil, etc…), qui structurent en grande partie les déplacements quotidiens de leurs habitants (travail, achats, loisirs, démarches, école…).
La majorité des déplacements générés par chacun des bassins reste interne au bassin.

Le territoire Nord-Est est assimilé à un bassin car ses flux internes sont supérieurs aux flux sortants. En revanche, il ne présente pas de polarité fortement structurante pour l'ensemble des habitants du bassin (rayonnement quotidien des secteurs Argoulets et Balma limité aux secteurs les plus proches).

Le centre-ville de Toulouse

Il présente une attractivité très élevée en concentrant un grand nombre d'emplois, de commerces et d'équipements.
Son rayonnement s'étend à l'ensemble de la grande agglomération toulousaine.

Les Faubourgs Ouest

Comme en 2004, les Faubourgs Ouest forment un territoire intermédiaire indépendant entre les bassins de mobilité et le centre-ville de Toulouse.

Les quatre bassins de mobilité et leurs polarités attractives

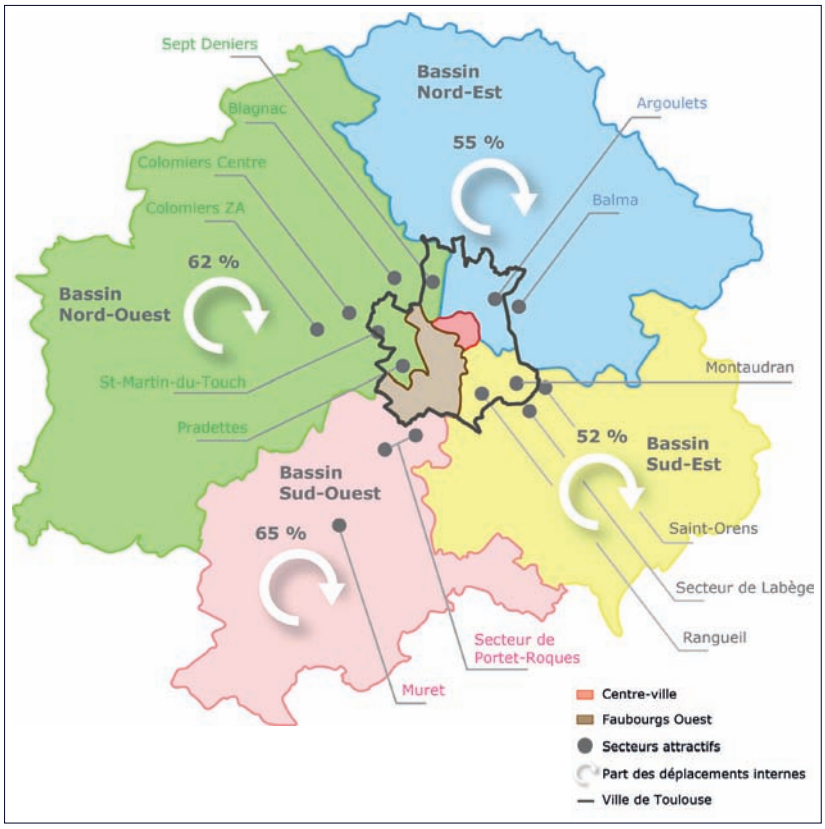

Caractéristiques des quatre bassins de mobilité, des Faubourgs Ouest et du Centre-Ville

	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Déplacements générés*/jour	Part des flux internes	Part des flux en échange
Bassin Nord-Ouest	48 communes 3 secteurs toulousains	259 000	1 154 000	62%	38%
Bassin Sud-Ouest	32 communes	135 000	549 000	65%	35%
Bassin Sud-Est	46 communes 5 secteurs toulousains	188 000	856 000	52%	48%
Bassin Nord-Est	53 communes 8 secteurs toulousains	310 000	1 192 000	55%	45%
Centre-ville	4 secteurs toulousains	67 000	630 000	38%	62%
Faubourgs Ouest	9 secteurs toulousains	113 000	547 000	35%	65%

* Déplacements générés : déplacements ayant une origine ou une destination (ou les deux) au sein du bassin de mobilité. Ils sont réalisés par les habitants du bassin ou par les habitants du reste de la grande agglomération toulousaine.

La majeure partie des déplacements est interne aux bassins de mobilité

Les flux internes aux quatre bassins de mobilité ont un poids très important, puisqu'ils concernent 57% des déplacements de l'agglomération

- les bassins de mobilité Nord-Ouest et Nord-Est sont les plus peuplés et concentrent respectivement 19% et 17% des déplacements ;
- les bassins de mobilité Sud-Ouest et Sud-Est comptent moins d'habitants et affichent respectivement 9% et 12% des déplacements.

Il faut noter que ces flux recouvrent une grande variété de types de déplacements : courtes distances internes à une commune ou longues distances entre deux secteurs éloignés d'un bassin…

Les flux d'échange entre les 4 bassins de mobilité sont relativement faibles : 11% des déplacements de l'agglomération.

Le centre-ville de Toulouse est concerné par 16% des déplacements quotidiens des habitants de la grande agglomération toulousaine, dont plus d'un tiers réalisé en interne.

Les flux d'échange avec l'extérieur de l'agglomération sont minoritaires (3% des déplacements des habitants de la grande agglomération).

Répartition globale des flux de déplacements

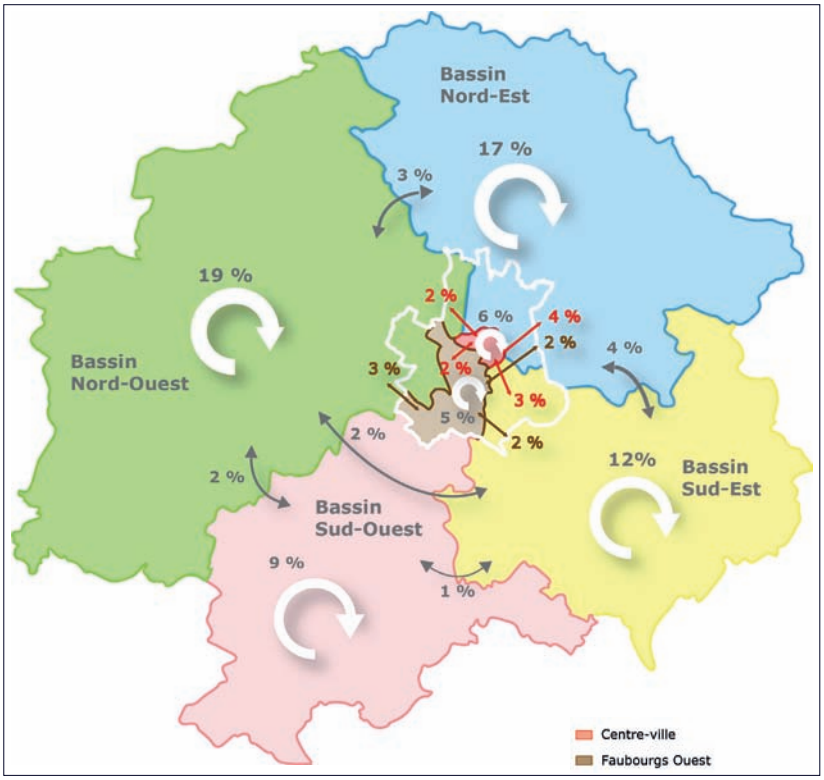

La carte ci-dessus présente la répartition globale de l'ensemble des flux des habitants de la grande agglomération toulousaine. Seuls les flux supérieurs à 1,5% (plus de 50 000 déplacements quotidiens) sont représentés.

Un fonctionnement en bassin qui se conforte

L'attractivité des secteurs et les contours des bassins de mobilité ont quelque peu évolué entre 2004 et 2013

Le bassin de mobilité Nord-Ouest s'est étendu d'une part vers la périphérie éloignée et d'autre part vers les quartiers toulousains des faubourgs ouest. La croissance démographique particulièrement importante dans ce territoire et le développement considérable des pôles d'emplois situés à Saint-Martin du Touch, Blagnac et Colomiers ont contribué à l'élargissement et au renforcement de ce bassin.

Les contours du bassin de mobilité Sud-Ouest n'ont pas évolué, mais l'attractivité de Muret s'est renforcée vis-à-vis de la périphérie (motifs études, accompagnement, loisirs, soins). Il rejoint le secteur de Portet/Roques comme secteur attractif du bassin.

Le bassin de mobilité Sud-Est a peu évolué géographiquement : il englobe la zone Montaudran / complexe scientifique de Rangueil. L'attractivité de St-Orens s'est fortement renforcée vis-à-vis des communes périphériques, tandis que le secteur Labège / Escalquens a étendu son influence vers les secteurs toulousains.

Comme en 2004, le bassin de mobilité Nord-Est n'est pas structuré autour de polarités fortes. Il faut noter qu'une partie des secteurs toulousains des faubourgs Est ont perdu en attractivité, tandis que les secteurs d'Argoulets et de Balma sont montés en puissance, suite au développement de la zone d'activité de Balma-Gramont.

Le centre-ville de Toulouse maintient son attractivité vis-à-vis des habitants de la grande agglomération (stabilité des flux).

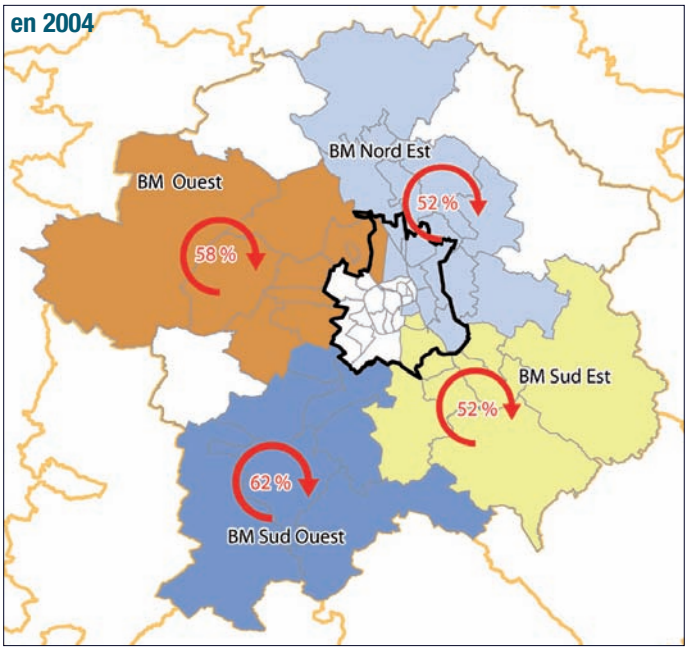

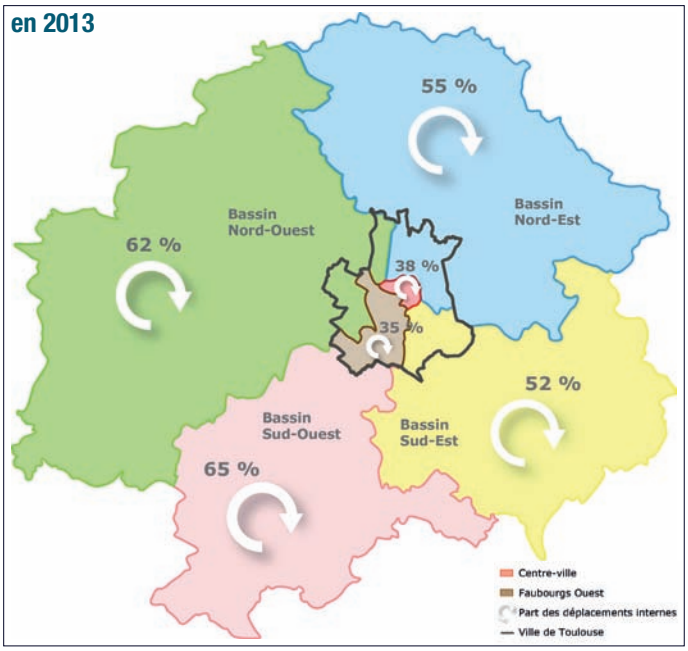

	2004		2013	
	Superficie Population	Nombre de dépl./jour liés au bassin	Superficie Population	Nombre de dépl./jour liés au bassin
Bassin Nord-Ouest	445 km² 160 000 hab.	762 000	770 km² 259 000 hab.	1 154 000
Bassin Sud-Ouest	394 km² 116 000 hab.	513 000	390 km² 135 000 hab.	549 000
Bassin Sud-Est	384 km² 115 000 hab.	600 000	400 km² 188 000 hab.	856 000
Bassin Nord-Est	358 km² 304 000 hab.	1 303 000	530 km² 310 000 hab.	1 192 000

Le bassin de mobilité Nord-Ouest

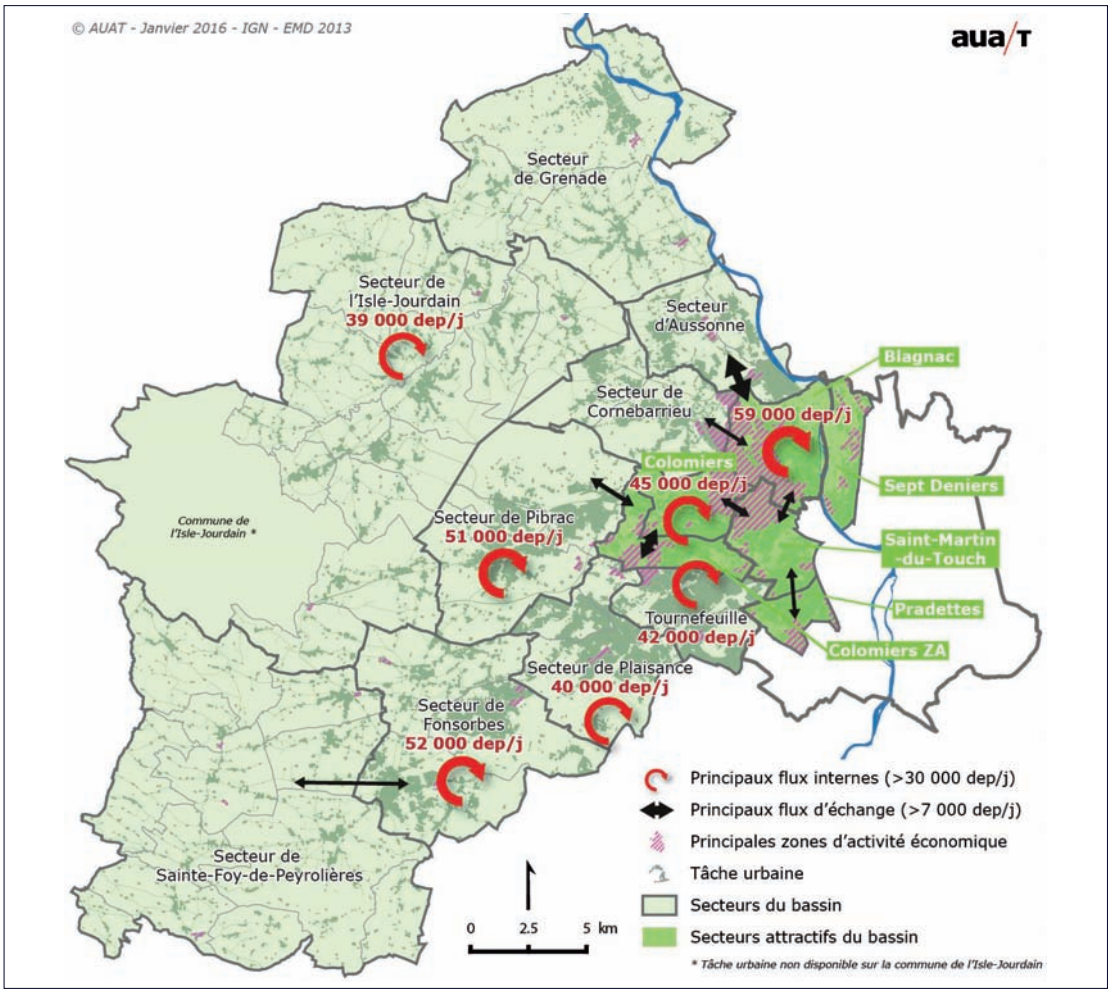

Un territoire très étendu, un poids de population important

Le bassin Nord-Ouest s'étend sur 48 communes et trois secteurs toulousains. Il regroupe ¼ des habitants de la grande agglomération toulousaine, concentrés au sein de la première couronne. Le reste du territoire est peu dense.

Des pôles d'emplois qui génèrent un volume de déplacement conséquent

Les déplacements quotidiens pour motif travail sont particulièrement importants à destination du bassin Nord-Ouest (165 000 par jour), en lien avec des pôles d'emplois majeurs de l'agglomération (zone aéroportuaire, pôle aéronautique autour d'Airbus, Nord-Est de l'avenue Eisenhower…).
Le fort poids de population et la part élevée de scolaires induit également un nombre de déplacements particulièrement élevé pour des motifs de loisirs, culture, démarches, santé, visite, accompagnement des enfants à l'école et aux activités extra-scolaires…

Colomiers-Centre et Blagnac, deux destinations majeures

Ils attirent pour des motifs variés et concentrent 1/3 des déplacements travail et achats à destination du bassin Nord-Ouest.

La voiture fortement privilégiée

Le recours à la voiture est très élevé (73%), y compris pour les déplacements de proximité. L'usage des transports en commun est très limité (essentiellement scolaires) et la part de la marche à pied particulièrement faible. Les secteurs de Sept-Deniers, Pradettes et Colomiers-Centre se distinguent avec un recours plus important à la marche pour les déplacements de proximité.

Les enjeux de report modal concernent particulièrement les déplacements liés aux secteurs de Blagnac et Colomiers-Centre où les flux sont les plus importants et la part de la voiture élevée.

ENSEMBLE des déplacements liés au bassin

1 154 000 dépl./jour
Distance moyenne : 8 km

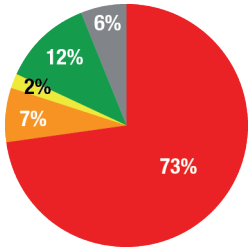

Déplacements INTERNES au bassin

720 000 dépl./jour
Distance moyenne : 5 km

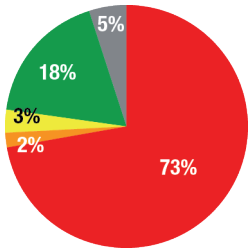

Déplacements EN ÉCHANGE avec l'extérieur du bassin

434 000 dépl./jour
Distance moyenne : 13 km

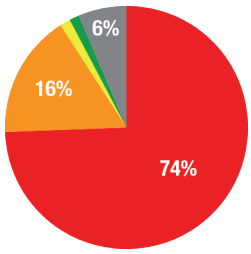

voiture
TCU
autres TC
marche à pied
autres modes

Le bassin de mobilité Sud-Ouest

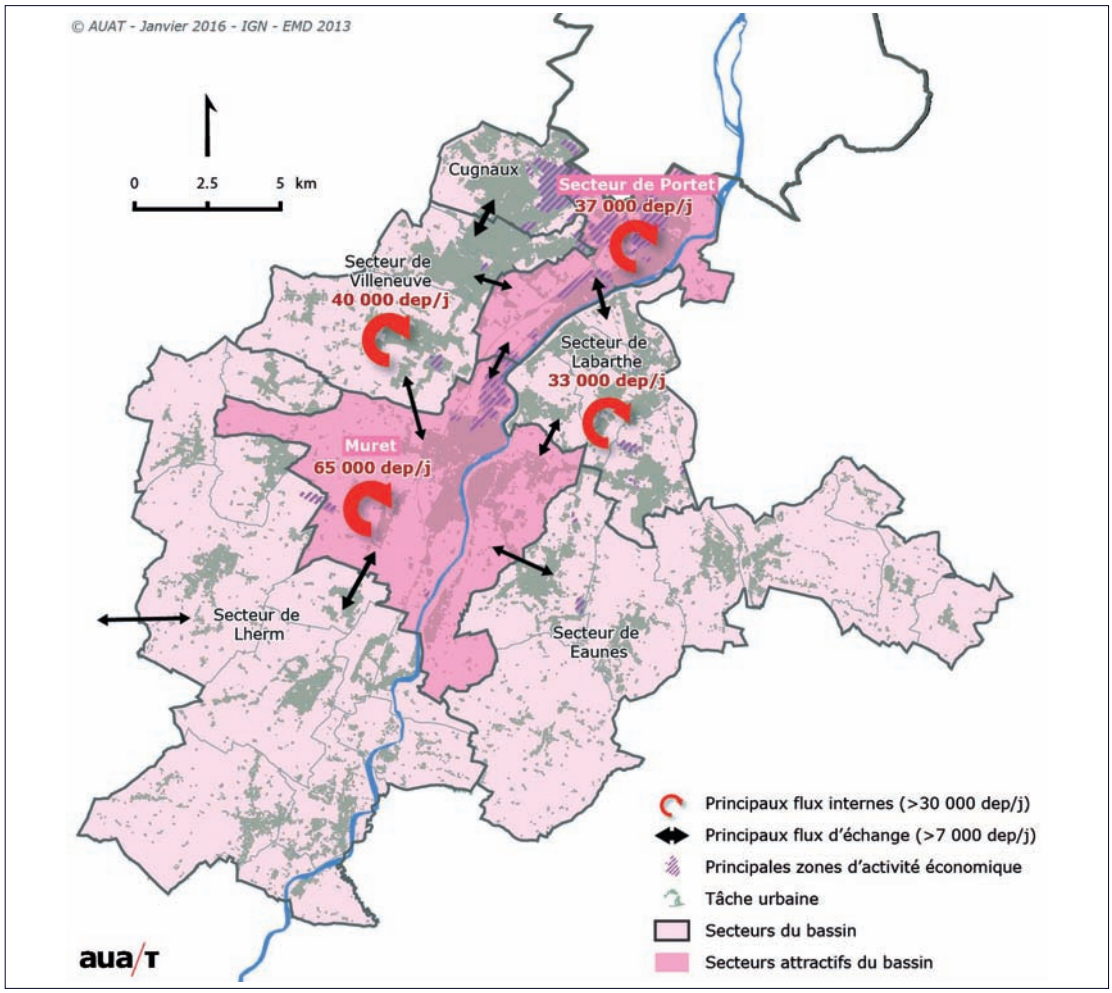

ENSEMBLE des déplacements liés au bassin

549 000 dépl./jour
Distance moyenne : 8 km

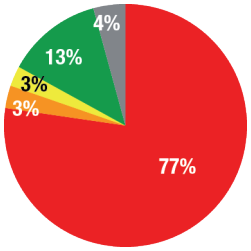

Déplacements INTERNES au bassin

354 000 dépl./jour
Distance moyenne : 4 km

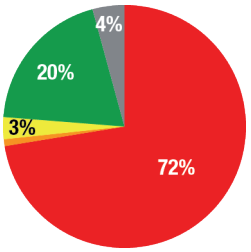

Déplacements EN ÉCHANGE avec l'extérieur du bassin

195 000 dépl./jour
Distance moyenne : 15 km

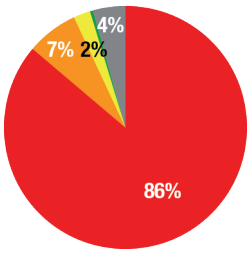

voiture
TCU
autres TC
marche à pied
autres modes

Un périmètre restreint et peu dense

Le bassin Sud-Ouest comprend 32 communes périphériques et 13% des habitants de la grande agglomération. La part des retraités est relativement importante (20%).

Des déplacements quotidiens structurés autour de Muret et Portet/Roques

Avec la présence de nombreux équipements culturels, sportifs, d'enseignement et de santé, ainsi que de nombreux services administratifs et commerciaux, la commune de Muret est une destination majeure pour les habitants du bassin Sud-Ouest et génère des déplacements pour des motifs très variés.
Le secteur de Portet/Roques, qui accueille deux pôles commerciaux majeurs, attire la moitié des déplacements « achats » du bassin Sud-Ouest.

Un bassin autonome, des échanges peu nombreux avec l'extérieur

Près des deux tiers des déplacements générés restent internes au bassin Sud-Ouest. Les échanges les plus importants se font avec le bassin Nord-Ouest.

La place de la voiture est prépondérante

Dans ce territoire à l'urbanisation étalée, le recours à la voiture est souvent incontournable : 77% des déplacements et un taux de motorisation élevé. La marche concerne essentiellement les centres villes de Muret, Cugnaux et Villeneuve.

L'enjeu d'aménagement du territoire et de report modal apparaît particulièrement fort au sein de ce bassin de mobilité, notamment dans les centralités de Muret et Portet/Roques où les déplacements internes sont les plus importants.

Le bassin de mobilité Sud-Est

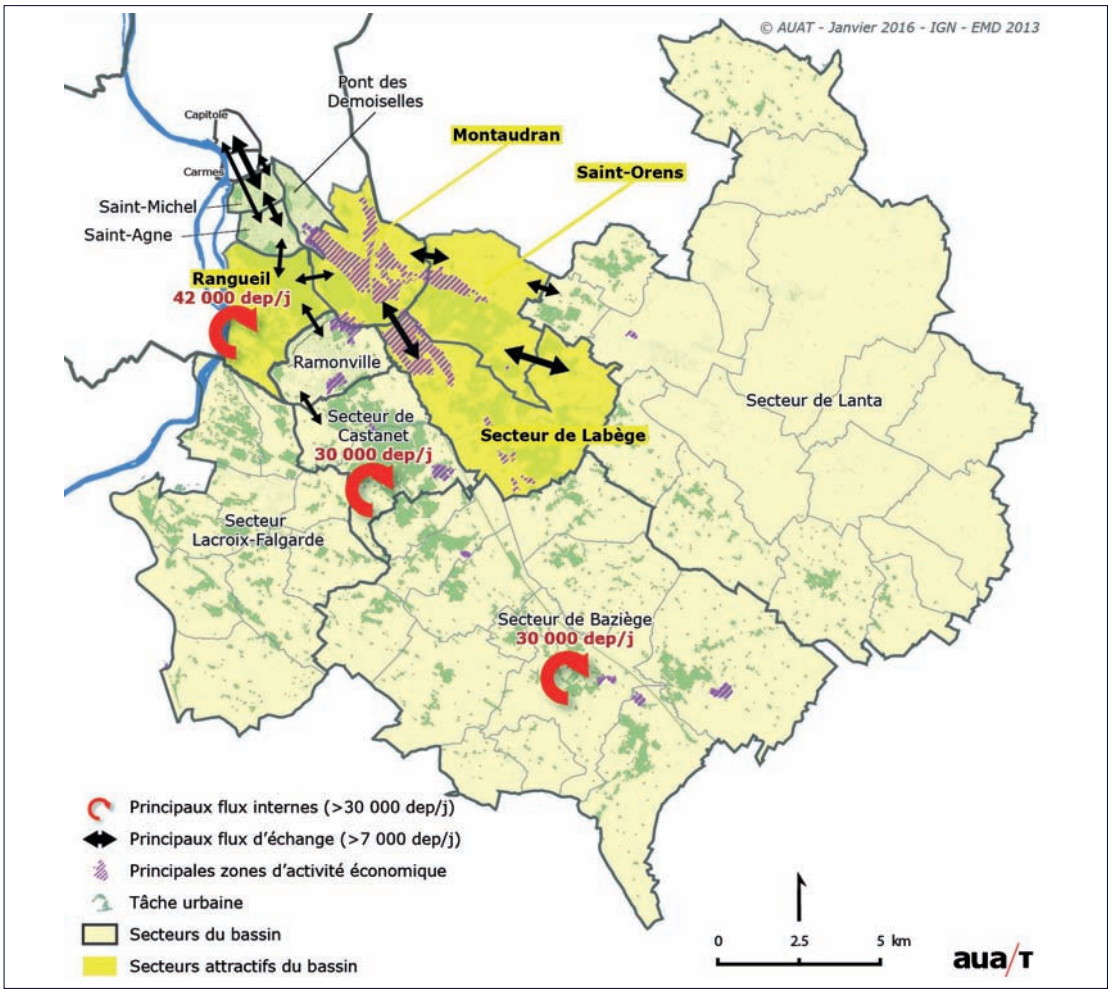

Un territoire très hétérogène

Le bassin Sud-Est regroupe 46 communes périphériques de densités variables, ainsi que 5 secteurs toulousains aux caractéristiques diverses : Rangueil et son pôle universitaire, Montaudran et ses zones d'emplois, Saint-Michel et Saint-Agne quartiers urbains mixtes proches du centre-ville, Ponts des Demoiselles plus résidentiel.
18% des habitants de la grande agglomération y résident, dont une population étudiante très importante (15%).

Une attractivité liée aux pôles d'emplois, au pôle universitaire et aux zones commerciales

En dehors du domicile et des motifs divers (loisirs, démarches, santé…), le bassin Sud-Est attire de nombreux déplacements pour motif travail, dont 40% à destination des secteurs de Montaudran/Complexe Scientifique et Labège.
Les déplacements pour motifs « école et études » sont très importants et concentrés pour moitié à destination de Rangueil (pôle universitaire).
Le motif « achats » concerne particulièrement les secteurs de Labège et Saint-Orens qui accueillent deux pôles commerciaux majeurs de la grande agglomération.

Beaucoup de déplacements liés aux Faubourgs Est et au centre-ville de Toulouse

Le bassin Sud-Est génère presque autant de flux en échanges (48%) que de déplacements internes (52%). Les principaux flux d'échange concernent le centre-ville et les Faubourgs Est de Toulouse.

Des pratiques modales contrastées

Globalement, le bassin Sud-Est présente la part de la voiture la plus faible des 4 bassins de mobilité (60%). Cependant, l'usage de la voiture varie énormément en fonction des secteurs, selon le contexte urbain (mixité/densité, desserte en transports en commun) et sociodémographique (concentration d'étudiants).
La moitié des habitants dispose d'un abonnement aux transports en commun et le recours aux transports en commun est important pour les échanges avec l'extérieur, favorisé notamment par la présence du métro pour les flux liés au centre-ville.
Les secteurs toulousains denses apparaissent propices à la pratique de la marche, ainsi que le secteur de Castanet où 43% des déplacements internes sont réalisés à pied.

ENSEMBLE des déplacements liés au bassin

857 000 dépl./jour
Distance moyenne : 7 km

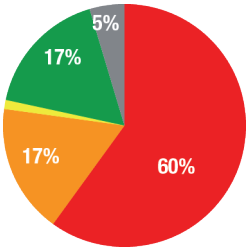

Déplacements INTERNES au bassin

448 000 dépl./jour
Distance moyenne : 4 km

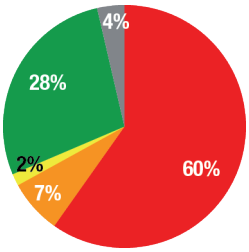

Déplacements EN ÉCHANGE avec l'extérieur du bassin

408 000 dépl./jour
Distance moyenne : 11 km

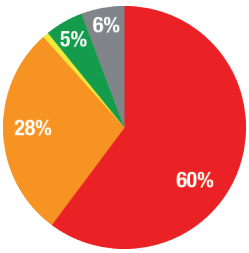

voiture
TCU
autres TC
marche à pied
autres modes

Le bassin de mobilité Nord-Est

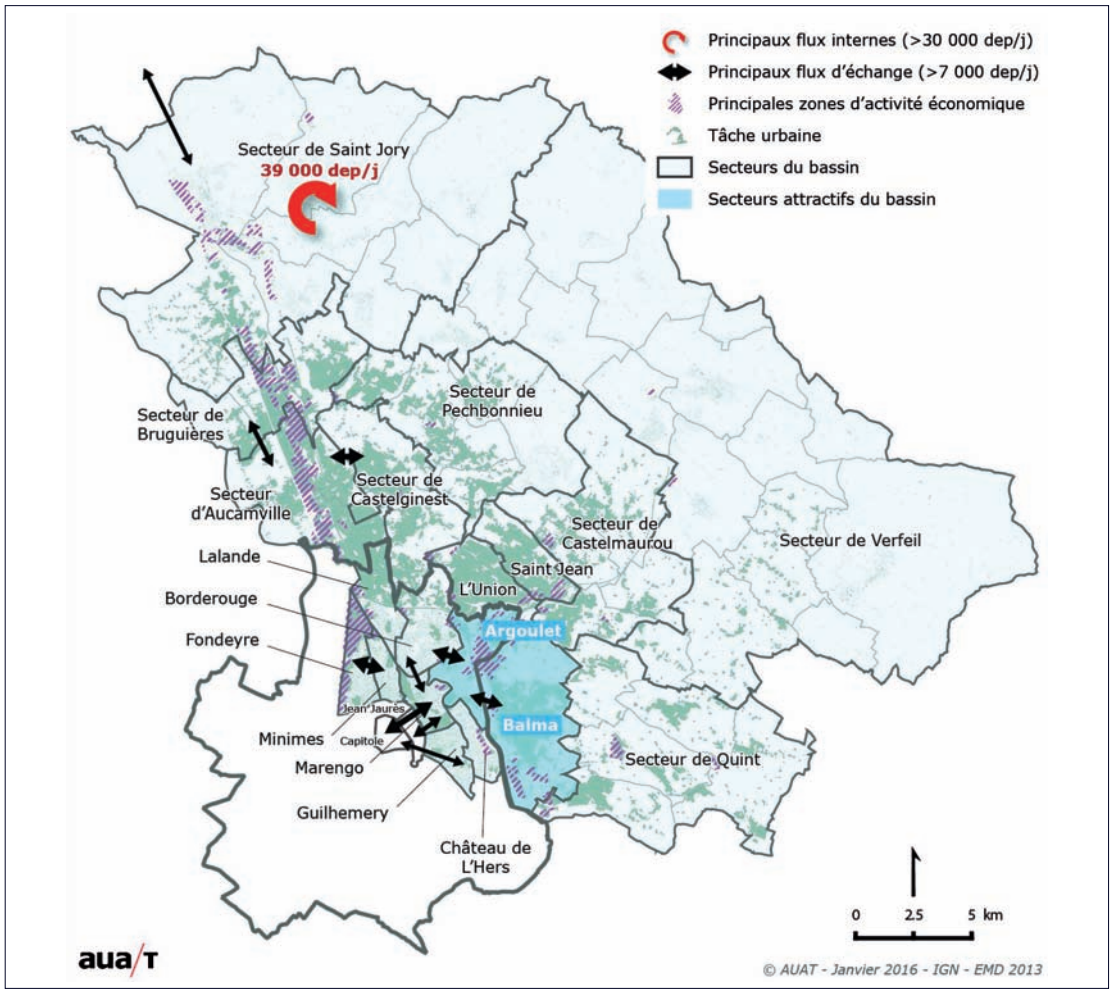

Un vaste territoire regroupant près de 30% des habitants de la grande agglomération

Le bassin Nord-Est comprend 53 communes périphériques et 8 secteurs toulousains, aux caractéristiques urbaines très contrastées.

Un pôle économique et commercial majeur

Les secteurs Argoulets et Balma, qui correspondent au pôle économique et commercial de Balma-Gramont, sont les deux secteurs attractifs pour les non-résidents. Cependant, leur rayonnement est limité et à l'échelle du bassin, les flux entre secteurs sont relativement faibles et dispersés.

Plus d'1 million de déplacements par jour

Le poids de population très important génère avant tout des déplacements liés au domicile, véritablement conséquents au regard des autres bassins (400 000 déplacements par jour !), ainsi que des flux importants pour motifs « autres » (loisirs, santé, démarches, visite…). On compte plus de 100 000 déplacements pour le motif travail en lien avec les zones d'activités économiques présentes sur ce territoire (Balma-Gramont et Fondeyre notamment), mais aussi à destination de Marengo et du secteur de la RD820 Nord (Fenouillet/Aucamville).

C'est le bassin qui attire le plus de déplacements pour motif « achats » (centres commerciaux de Balma-Gramont et Fenouillet).

Un usage très variable de la voiture et des modes alternatifs selon les secteurs et le type de déplacements

L'usage de la voiture est très limité dans les secteurs toulousains, qui présentent une part de marche à pied importante, notamment ceux les plus proches du centre-ville.

On observe un fort usage des transports en commun pour les déplacements en échange avec l'extérieur du bassin. Ainsi, la part de la voiture est modérée, notamment pour les échanges avec le centre-ville bénéficiant d'une desserte en transports en commun performante.

En revanche, la voiture est utilisée presque systématiquement pour les déplacements liés aux secteurs périurbains.

ENSEMBLE des déplacements liés au bassin

1 192 000 dépl./jour
Distance moyenne : 7 km

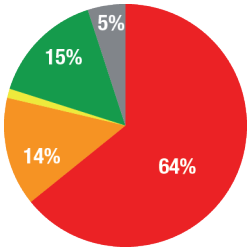

Déplacements INTERNES au bassin

660 000 dépl./jour
Distance moyenne : 4 km

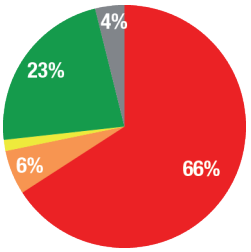

Déplacements EN ÉCHANGE avec l'extérieur du bassin

532 000 dépl./jour
Distance moyenne : 10 km

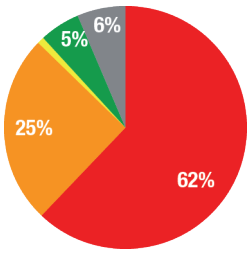

- voiture
- TCU
- autres TC
- marche à pied
- autres modes

Des territoires et des mobilités contrastés

Principaux indicateurs de comparaison des territoires

	BM Nord-Ouest 48 communes et 3 secteurs toulousains	BM Sud-Ouest 32 communes	BM Sud-Est 46 communes et 5 secteurs toulousains	BM Nord-Est 53 communes et 8 secteurs toulousains	Faubourgs Ouest 9 secteurs toulousains	Centre-Ville 4 secteurs toulousains
Nombre d'habitants (EMD 2013)	**259 000**	**135 000**	**188 000**	**310 000**	**113 000**	**67 000**
% Grande Agglo	24%	13%	18%	29%	11%	6%
taux de motorisation	1,54	1,66	1,14	1,34	0,88	0,61
taux d'abonnement TC	27%	24%	49%	40%	60%	65%
Flux liés au bassin	**1 154 000**	**549 000**	**856 000**	**1 192 000**	**547 000**	**630 000**
part VP	73%	77%	60%	64%	51%	21%
part TC	9%	6%	18%	16%	24%	35%
part marche à pied	12%	13%	17%	15%	20%	38%
part autres modes	6%	4%	5%	5%	5%	6%
Flux à destination du bassin	**938 000**	**452 000**	**654 000**	**927 000**	**370 000**	**435 000**
% Grande Agglo	25%	12%	17%	24%	10%	11%
3 principaux secteurs de destination	Blagnac : 130 000	Muret : 102 000	Rangueil : 96 000	Borderouge : 65 000	St-Cyprien : 76 000	Capitole : 196 000
	Colomiers Centre: 97 000	Portet : 82 000	Montaudran : 83 000	Balma : 65 000	Cépière : 61 000	Jean Jaurès : 97 000
	Tournefeuille : 79 000	Villeneuve : 72 000	Labège : 68 000	St Jory : 64 000	Bagatelle : 49 000	Compans : 78 000
domicile	346 000	188 000	259 000	398 000	144 000	102 000
travail	165 000	39 000	92 000	114 000	60 000	63 000
études	65 000	27 000	68 000	55 000	27 000	43 000
achats	94 000	65 000	67 000	107 000	37 000	66 000
accompagnement	119 000	57 000	59 000	107 000	30 000	22 000
autres motifs	149 000	76 000	108 000	146 000	71 000	140 000

Des territoires aux caractéristiques contrastées

Les poids de population sont très importants pour les bassins Nord-Ouest et Nord-Est, générant des flux de déplacements conséquents. Pour chacun d'eux :
- plus d'1 million de déplacements chaque jour ;
- 1/4 des destinations.

Une dichotomie apparait entre les bassins Ouest et les bassins Est :
- le taux d'abonnement TC est plus important à l'Est (bassins comprenant plusieurs secteurs toulousains denses, part forte d'étudiants pour le Sud-Est, desserte Métro…) ;
- le taux de motorisation est très élevé à l'Ouest.

Les Faubourgs Ouest et le Centre-Ville de Toulouse sont les territoires les plus propices aux modes alternatifs à la voiture : moins d'1 voiture par ménage et plus de 60% d'abonnement TC.

Des comportements de mobilité dépendant de la configuration des bassins

- La place de la voiture est particulièrement forte pour le Bassin Sud-Ouest, territoire peu dense, à l'urbanisation très étalée.
- L'usage des transports en commun et de la marche à pied est plus important pour les bassins Sud-Est et Nord-Est, notamment pour les déplacements réalisés dans les secteurs toulousains et ceux liés au centre-ville favorisés par la présence du métro.
- Les territoires situés en cœur d'agglomération sont les plus favorables aux modes alternatifs à la voiture.

Les motifs à destination des bassins

Les motifs de déplacements traduisent la fréquentation des principaux pôles générateurs présents sur les territoires :
- motif travail : un volume de déplacements très important à destination du bassin Nord-Ouest (zone aéroportuaire, pôle aéronautique autour d'Airbus, parc d'activités Eisenhower…) ;
- motif achats : très nombreux à destination des bassins Nord-Est et Nord-Ouest (centres commerciaux Gramont et Blagnac et poids de population important) ;
- motif études : Sud-Est et Nord-Ouest attirent le plus (présence des universités Jean Jaurès et Paul Sabatier) ;
- motif « accompagnement » et « autres » : de très nombreux déplacements générés à destination des bassins Nord-Ouest et Nord-Est, les plus peuplés.
- motif domicile : presque 400 000 déplacements par jour pour le Nord-Est !